

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

Membres
du Bureau Communautaire
Titulaires : 28
Membres présents : 19
Votants : 20
Date de la convocation
7 mai 2025

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, DIX MARS à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni au Pôle administratif de la CCALN à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Alain

● Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :

Mesdames PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, DOUAY Sonia

Messieurs DOVERGNE Alain, SURHOMME Alain, LAMOTTE Dominique, DURAND Pierre, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHER Michel, LEROY Jean-Maurice, MAROTTE Philippe

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Messieurs M. CAPELLE Hubert, BEAUMONT Joël, DELANAUD Stéphane, LEVASSEUR Roger, VAN OOTEGHEM J. Michel, DUTILLEUX Olivier, LESCUREUX André

● Etait représenté :

M. CHANTRELLE pouvoir à M. DOVERGNE

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames RAMON Marie-Gabrielle, PATRICE-BOURDELLE Christine, PERONNET Fabienne, RIHET Anne

Messieurs VERONT Fabrice, CHANTRELLE Brice, WABLE Vincent

TOURNIQUET Gautier, NOCHEZ Didier

Objet : Pôle multi-accueil Coquille de Noye et Les Pt'Hiboux – Fourniture et livraison de repas en denrées alimentaires brutes destinés aux enfants et au personnel. Mise à disposition d'un cuisinier, à la charge du titulaire du marché, pour la crèche Les Pt'Hiboux en novembre 2025

Rapport de Madame Anne-Marie PREVOST, Vice-Présidente Petite Enfance Jeunesse,

Considérant que le contrat de fourniture et livraison de repas en denrées alimentaires brutes destinés aux enfants et au personnel des Pôles Multi-accueil : Coquille de Noye à Ailly-sur-Noye et Les Pt'Hiboux à Moreuil, signé avec Dupont Restauration arrive à échéance le 30 mai 2025,

Dans le cadre de l'article R. 2123-1 du Code de la commande publique (procédure adaptée)

Considérant les moyens de publicité utilisés à partir du 17 février 2025,

Considérant la date et l'heure limites de remise des offres : le 10 avril 2025 à 14H00,

Considérant la recevabilité des 2 offres réceptionnées et les critères de choix retenus :

- Valeur technique : 55 % de la note
- Clause environnementale : 5% de la note
- Le prix des prestations : 40% de la note

Vu l'analyse des offres ci-jointe,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Décide d'attribuer le marché à DUPONT RESTAURATION SAS, ZA, Les portes du Nord 62820 LIBERCOURT, pour un montant annuel global de 87 123.99 € TTC, pour une durée d'un an, reconductible une fois à compter du 1^{er} juin 2026, conformément aux pièces contractuelles annexées,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et la Vice-Présidente Petite Enfance Jeunesse à signer les documents en rapport avec cette décision.

Fait et délibéré, le 14 mai 2025
à Ailly-sur-Noye

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 15/05/25

Affiché le... 15/05/25



Le Président,

Alain DOVERGNE

1/1